



Audio CHS-CT simplifié Covid19 - 30 mars 2020

Compte-rendu

Une nouvelle audio « CHS simplifié » s'est tenue ce lundi entre la Direction et les OS de la DISI SO.

Le directeur a tout d'abord évoqué le périmètre des missions prioritaires, qui n'a pas changé même si de nouvelles personnes ont pu être mises à contribution selon le principe de rotation des agents.

Il signale qu'à la DISI deux collègues du budget sont appelés à travailler 1 à 2 jours par semaine selon l'activité pour assurer la mission prioritaire de la dépense de l'état.

Une première série de questions des OS évoque de supposées différences de mise en œuvre du télétravail selon les ESI, par exemple entre les Intex de Bordeaux et Poitiers. Il en ressort que ces questions sont fondées sur des informations erronées (oserions nous dire une communication insuffisante ?), mais cela permet de rappeler que même dans les missions prioritaires tous les agents ne sont pas en TT (manque de matériel) et peuvent aussi être mis en autorisation d'absence si l'on a pas besoin d'eux.

Toujours autour du télétravail, ont été évoquées les questions d'assurance individuelle, de sinistres ou accidents éventuels alors que de nombreux agents sont en télétravail hors de toute convention. L'administration répond que ce sont des situations temporaires et donc en mode simplifié, le TT est instauré sur la base d'un simple mail à l'agent sur les conditions de mise en place, mais l'administration fournira une attestation si besoin en cas de sinistre. Concernant les accidents du travail, on est dans la situation habituelle de télétravail.

Un échange a eu lieu sur les questions d'équipement des services prioritaires pour le TT, de manque de matériel. Le directeur a rappelé qu'on avait au départ une situation hétérogène en terme d'équipement en portables, à l'avenir on privilégiera l'achat de portables plutôt que de PC fixes. Une dotation de 2200 portables pour le SI est déjà prévue dans le cadre du projet ETNA.

L'information ayant circulé que dans certaines directions des mini-PC fixes auraient été utilisés pour le TT, le directeur est interrogé sur cette possibilité et répond que ce n'est pas possible puisque cela a été formellement interdit par SSI.

Enfin une question est posée sur la reprise annoncée en TT de certains collègues du DEV de Bordeaux sur des missions pourtant non prioritaires, semant la confusion sur la notion de prioritaire.

Après des échanges un peu vifs, il apparaît encore une fois que c'est sans doute une communication déficiente qui a occasionné le quiproquo. En effet des collègues du DEV sont bien amenés à reprendre le travail (en TT) dès ce mardi, bien que leur mission ne soit pas prioritaire. Cette information aurait pu être donnée en début de séance, nous évitant ainsi de poser une question qui visiblement a fâché. Plus précisément, il s'agit de permettre à une mission de continuer à s'exercer, dès lors que c'est possible dans le respect du confinement. Le fait que la mission ne soit pas prioritaire n'interdit pas de la faire vivre si c'est possible, étant rappelé que les agents en AA ne sont pas en vacances et peuvent être sollicités.

Le directeur a ensuite fait un point sur les mesures et les équipements de protection.

Une petite partie de la commande de masques de l'état va être attribuée à la DGFIP (accueil public agents travaillant au sein des hôpitaux, éditique et agents assistance sur la base de 2 masques/agents/jours).

Le directeur rappelle que les décisions concernant les agents en contact avec un cas de Covid19 ou de retour de quatorzaine sont prises sur avis du médecin de prévention. En cas d'infection d'un agent, un nettoyage des locaux est effectué, cela ne s'est pas encore produit à la DISI SO.

Concernant l'éditique, le DISI évoque la note de service diffusée à Poitiers qui détaille les précautions à prendre, il est précisé également que du gel devrait être disponible le 7/04.

Concernant les CID, il indique que ces équipes disposent du nécessaire pour nettoyer les matériels avant manipulation. De plus les PC arrivant des directions sont censés être déposés dans un sas ou en extérieur de préférence en fin de semaine avec un minimum de carence de 48 à 72H avant d'être manipulés.

Des remarques sont faites sur la difficulté d'application de ces principes dans la réalité et la pression mise par certaines directions, le directeur répond que conformément à la consigne qui a été donnée à tous les départements, il refuse qu'une direction exige le retour d'un matériel dans la journée. Est évoquée également la communication pas toujours optimale des DDFiP vers la DISI lorsque les DDFiP prennent des mesures de quatorzaine ou de désinfection de locaux qui pourraient impacter les CID.

Toujours concernant les CID, que le directeur félicite au passage, un point est fait sur l'approvisionnement des directions en portables. Sont soulignées l'évolution continue et l'hétérogénéité des demandes et des ressources, étant précisé que la DISI ne peut juger du bien fondé des demandes (audit en centrale sur ce point).

Concernant les frais de repas pour les agents en présentiel, à Poitiers il est possible de bénéficier de plateaux repas, ailleurs les agents se ravitaillent en extérieur. Faut-il garder les justificatifs d'achat, que faire quand on ne les a plus ? Nous savons depuis hier, suite aux nombreuses interventions des OS qu'un décret va sortir pour clarifier ce sujet.

Pour l'éditique, la DPR est prioritaire, le feu vert a été donné pour l'édition des déclarations. La fin de la campagne DPR devrait se terminer fin avril (décalage 1 semaine à 10j).

Le directeur félicite l'équipe CQ EIFI, la fin de la fourniture des ressources va permettre aux 6 ESI de pouvoir démarrer et les agents du service n'auront plus à rester sur le site.

Limitation dans tous les ESI des contractuels, à Poitiers seulement une équipe de jour pour faire tourner l'éditique et seulement 3 vacataires recrutés sur les 14 initialement prévus.. Actuellement les horaires sont 8H-16H mais en fonction des délais il faudra peut-être adapter notre productivité. S'il y a modulation d'horaire, la décision viendra de SI1A.

Le directeur précise que l'arrivée des masques ne sera pas la solution miracle, il faudra toujours respecter les autres gestes barrière. À plusieurs reprises nos échanges ont révélé des problèmes de communication, ce qui laisse libre court à des mauvaises informations, des interprétations erronées, des questions sans fondement ...

Nous sommes intervenus également pour évoquer le fait que les collègues des missions non prioritaires confinés en AA depuis 2 semaines sont sans nouvelles de l'administration, du PCA, des évolutions d'organisations... Cette absence totale de lien avec le monde professionnel peut poser problème alors que ces collègues ne sont pas en congés et s'interrogent.

Nous ne l'avons pas évoqué lors de cette réunion mais nous avons aussi fait le constat d'une communication inégale selon les ESI et les divisions. Sans retirer aux responsables de divisions leur rôle de proximité et de communication auprès de leurs équipes, il semble que la période justifierait une communication complémentaire unifiée au niveau des ESI, voire de la DISI.

N'hésitez pas à nous faire remonter des informations ou des interrogations venues du terrain pour alimenter nos prochains échanges avec la Direction.